

nions étaient absurdes et ridicules, lorsque, par exemple, il soutient que l'abbaye de Saint-Pierre dut son origine à saint Paul, et que ce dernier y a dédié une église ou, si l'on veut, un oratoire sous le vocable de Saint-Pierre; je maintiens qu'une telle allégation est invraisemblable, absurde. Que saint Paul eut connaissance de la prédestination de saint Pierre, cela importe peu ; il est certain que, même dans ce cas, il ne lui aurait pas dédié un temple, et le passage de Benoît XIV cité par mon adversaire, n'a aucune relation avec ce fait, qui serait miraculeux. Il n'appartient pas à M. Peladan ni à son auteur anonyme d'inventer des miracles pour autoriser un auteur historique, et je n'engage pas le directeur de la *Semaine religieuse* à argumenter de cette façon sous les yeux de la *Congrégation de l'Index*, s'il ne veut pas s'attirer une sévère réprimande, pour invoquer, dans une discussion de cette nature, des miracles apocryphes et faire intervenir les questions les plus ardues de la grâce et de la prédestination.

M. Peladan ne dit rien non plus d'une fausse tradition du quartier Saint-Jean que j'ai cru pouvoir nier, et que toutes les personnes compétentes, consultées à cet égard, ont rojélé également.

J'en viens aux anachronismes. M. Peladan avoue s'être trompé sur la date de la mort de saint Paul (t) et convient qu'il fut martyrisé l'an 65 ; mais cela ne l'embarrasse guère ; il trouve tout naturel que l'Apôtre des Gentils ait eu, en dix-huit mois, le temps de visiter la Macédoine, l'Asie-Mineure, la Palestine et d'évangéliser la Gaule, la Grande-Bretagne, l'Espagne, probablement aussi l'Afrique, comme le prétend Venance Fortunat, tandis qu'il lui avait fallu plus de vingt-cinq ans pour fonder seulement les églises d'Orient. Il y a là une impossibilité matérielle dont mon honorable adversaire oublie de tenir compte.

A l'égard de la date de l'incendie de Lyon, il la maintient à l'an 64 et

c'est ce passage : *ad monasterhim quod est, inter Ararim et Rhodanum situm in burgo Lugdunensi* ; ces derniers mots sont caractéristiques. Enfin, il n'y a pas jusqu'à la date du 15 des calendes de juin, que l'ignorance de Tailleur a rendu par le 15 juin, qui ne confirme encore celle similitude. M. Peladan voit ainsi qu'il n'est pas difficile de prouver l'identité de deux Charles même à l'aide de transcriptions inexactes et incomplètes. En paléographie, c'est un exercice tout élémentaire. Mon honorable contradicteur me permettra-t-il maintenant de lui demander à mon tour si je me suis trempé dans mon assertion?

(1) M. Peladan attribue à une faute typographique la date qu'il avait donnée en premier lieu; je supposais qu'il avait, en cela encore, suivi Baronius qui met en effet un intervalle de huit ans entre la captivité de saint Paul et son martyre, et se base sur cet anachronisme pour établir qu'il eut le temps d'accomplir sa promesse. Je suis heureux qu'en rejetant cette erreur; l'honorable directeur de la *Semaine religieuse* m'épargne une nouvelle dissertation chronologique.